

Aide à l'immobilier d'entreprise

CA DU PAYS DE LAON

Présentation du dispositif

L'aide à l'immobilier d'entreprise de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon a pour objectif d'améliorer l'attractivité du territoire et favoriser le développement des entreprises.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

Cette aide s'adresse aux entreprises du territoire de la Communauté d'Agglomération inscrites au Registre des Métiers ou au Registre du Commerce et qui exercent l'une de ces activités :

- industrielle,
- artisanale,
- tertiaire ou de services,
- BTP,
- Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP conforme au cahier des charges national de la CNAMTS et approuvé par l'ARS).

Pour quel projet ?

— Dépenses concernées

Sont éligibles les dépenses suivantes :

- l'achat immobilier,
- l'achat de terrain (conditionné à la construction d'un bâtiment),
 - l'achat et aménagement de locaux,
 - les voiries et réseaux.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

La Communauté d'Agglomération du Pays de Laon participe à hauteur de 10% des investissements HT.

L'assiette éligible est comprise entre 200 000 € minimum et 2 M€ maximum investissements. Soit un minimum de subvention possible par entreprise de 20 000 € à 200 000 € maximum (à condition que [la règle de minimis](#) de 200 000 € d'aides sur 3 ans par entreprise soit respectée) .

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme ?

La demande devra être adressée à la CA du Pays de Laon.

— Éléments à prévoir

La demande d'aide devra comportée :

- une lettre d'intention antérieure à la réalisation des investissements,
- le dossier économique et financier à retirer et transmettre au service Développement Economique.

Critères complémentaires

- Données supplémentaires
 - › Lieu d'immatriculation
 - › Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés
 - › Immatriculation au Répertoire des Métiers
 - › Aides soumises au règlement
 - › Règle de minimis n°2023/2831

Organisme

CA DU PAYS DE LAON

Communauté d'Agglomération du Pays de Laon

- **Service développement économique**
60, rue de Chambry
02000 AULNOIS-SOUS-LAON
Téléphone : 03 23 22 31 20
Télécopie : 03 23 22 31 04
E-mail : dev-eco@ca-paysdelaon.fr